

Dossier de candidature

Plan de transport de Montréal

« *Prix de réalisation en transports urbains durables* »



INTRODUCTION

Le Plan de transport de Montréal rencontre tout à fait les quatre critères d'évaluation énoncés dans le guide de mise en candidature. Il s'agit d'un plan ambitieux, voire audacieux. Il affiche un parti pris non équivoque pour les transports collectif et actif.

Le Plan de transport propose des actions concrètes pour assurer un équilibre durable entre les besoins de déplacement de la population et la qualité de l'environnement. À l'heure où les changements climatiques inquiètent de plus en plus les spécialistes comme les populations, Montréal n'a plus le choix. Il devient urgent de poser des gestes qui auront un impact réel.

Ainsi, Montréal reconnaît dorénavant la primauté des piétons dans l'espace urbain. En plaçant le piéton au cœur des priorités, elle compte accorder toute la place nécessaire à la pratique sécuritaire et conviviale de la marche. Montréal veut ainsi diminuer les impacts liés à l'usage croissant des véhicules motorisés, notamment l'espace occupé par les véhicules dans les milieux de vie. Elle souhaite aussi s'attaquer à un problème de plus en plus préoccupant en matière de santé publique, la sédentarité.

Au cœur des intérêts de ses citoyens, ce Plan de transport démontre clairement la volonté de transformer le système de transport, de l'améliorer et de le repenser afin de favoriser l'efficacité des déplacements, l'essor économique, la qualité de vie, le développement durable et la gestion responsable pour nous permettre de vivre mieux dans une ville où nous aurons réussi une conciliation harmonieuse et sécuritaire entre les divers choix de transport.

Le Plan de transport de Montréal est innovateur à bien des égards. Non seulement il propose l'implantation de mesures avant-gardistes, que ce soit des vélos en libre-service, la mise sur pied d'un observatoire de la mobilité durable ou la création de quartiers verts, mais il a fait l'objet d'une consultation publique sans précédent dans l'histoire de Montréal.

Par ailleurs, il se distingue de plusieurs autres plans de transport en ce sens qu'il ne propose pas seulement une série de mesures pour améliorer la mobilité mais également divers scénarios pour financer les projets proposés. En effet, c'eut été trop facile de demander aux gouvernements supérieurs de financer les projets sans expliquer comment Montréal allait faire sa part pour assumer sa part de responsabilités.

Enfin, si l'on se fie à l'intérêt manifesté par les nombreuses demandes de renseignements reçues depuis six mois, on peut avancer bien humblement que d'ores et déjà le Plan de transport de Montréal est devenu une référence pour de nombreuses municipalités canadiennes.

DÉMARCHE DU PLAN DE TRANSPORT

Lors du Sommet de Montréal de juin 2002, la Ville et ses grands partenaires ont identifié le besoin de se doter d'un plan de transport. Il a alors été entendu que ce plan devait privilégier les modes alternatifs à l'auto.

Voilà ce qui a guidé la démarche du premier Plan de transport de Montréal déposé le 17 mai 2007. Le choix de cette date est hautement symbolique comme l'a souligné le maire de Montréal, monsieur Gérald Tremblay, en conférence de presse.

«Je veux que cette journée du 17 mai 2007, jour de la Fondation de la Ville de Montréal, marque un autre moment important de son histoire : celui du dépôt de son premier plan de transport. C'est aujourd'hui que nous rompons avec une approche dépassée du transport des personnes et des biens pour entrer dans un nouveau credo, une nouvelle façon de penser le transport à Montréal, une approche qui met résolument le cap sur la qualité de l'air et la qualité de vie, une approche qui nous hissera au rang des métropoles les plus avant-gardistes du monde en cette matière».

ENVERGURE DU PLAN

Le Plan de transport contient des propositions concrètes dans les différents domaines de l'organisation des déplacements. Certaines propositions sont audacieuses mais néanmoins nécessaires pour assurer un équilibre durable entre les besoins de mobilité la qualité de l'environnement.

En accordant sa priorité au transport collectif, Montréal choisit donc de desservir le plus grand nombre de citoyens possible et d'offrir aux Montréalais un accès aux lieux de résidences, aux secteurs d'emplois, d'études et de loisirs. Du coup, elle confirme le rôle structurant des réseaux de transport collectif dans l'organisation de son territoire. Le Plan de transport constituera le cadre de référence de l'Agglomération pour les dix prochaines années et servira de guide quant au positionnement de Montréal dans le cadre régional.

VISION ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES : UN VIRAGE RADICAL MAINTENANT

Les artères de plus en plus encombrées, les transports collectifs fortement sollicités, mais souvent insuffisants, l'omniprésence de l'automobile, en particulier dans les quartiers résidentiels, sont autant de signes d'une évolution non souhaitable des transports. Un virage radical s'impose donc maintenant.

Dans ce contexte, la Vision de transport de Montréal clarifie les orientations et concilie les dimensions locales et régionales du transport :

«Assurer les besoins de mobilité de tous les Montréalais, en faisant de leur ville un endroit agréable à vivre ainsi qu'un pôle économique prospère et respectueux de son environnement. Pour ce faire, Montréal veut réduire la dépendance à l'automobile en misant sur un usage accru du transport en commun et des modes actifs.»

LES RÉSEAUX DE TRANSPORT : ÉLÉMENTS STRUCTURANTS DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le concept d'aménagement préconisé par Montréal dans son *Plan d'urbanisme* adopté en 2005 s'appuie sur un usage plus intensif et plus stratégique du sol favorisant une utilisation accrue des infrastructures de transport collectif. Cela s'est donc traduit par une prise de conscience de l'importance du rôle de l'urbanisme quant à la viabilité des collectivités, à la rentabilisation des investissements dans les infrastructures publiques et à l'accroissement de l'utilisation des alternatives à l'auto.

L'aménagement d'une rue ou l'implantation d'une infrastructure de transport sera dorénavant l'occasion de rehausser l'image de la ville. Tous les projets d'infrastructures d'envergure seront en effet traités comme des projets urbains et non seulement comme des projets de transport.

En définitive, la nécessité de réinventer les transports afin de répondre aux besoins de mobilité, tout en respectant les principes de développement durable, représente un immense défi et il ne sera possible de le relever que si nous maîtrisons les liens étroits qui unissent l'urbanisme et le transport, ce à quoi Montréal a décidé de s'attaquer. Pour y parvenir, il faudra d'abord et avant tout remettre en question l'hégémonie de l'automobile.

TRANSFORMER LE SYSTÈME DE TRANSPORT POUR CHANGER MONTRÉAL

Montréal a connu au cours des dernières décennies plusieurs évolutions importantes qui ont modifié substantiellement le paysage urbain : les infrastructures de transport se sont développées, la structure économique et industrielle s'est diversifiée, le centre-ville a connu un essor marqué avec l'implantation de sièges sociaux de grandes sociétés, etc. Les banlieues périphériques ont quant à elles connu un essor démographique important, accentuant encore davantage la pression sur les réseaux de transport.

Pour assurer le respect de la Vision de transport, le Plan de transport propose neuf cibles d'intervention sur lesquelles Montréal compte faire porter ses actions.

- 1. Prioriser le piéton en améliorant les conditions de pratique de la marche*
- 2. Faire du transport en commun la pierre angulaire du développement de Montréal*

3. *Développer les infrastructures cyclables et mettre en place de nouvelles mesures propres à favoriser un usage accru du vélo partout dans la ville*
4. *Favoriser les usages collectifs de l'automobile*
5. *Assurer le leadership en matière de sécurité des déplacements sur son territoire et adopter la vision « zéro accident »*
6. *Partager la voie publique pour accroître la place de la marche, du vélo et du transport en commun*
7. *Gérer le stationnement comme un outil stratégique de réduction de l'utilisation de l'automobile*
8. *Favoriser les déplacements à vocation économique et le transport des marchandises*
9. *Utiliser les technologies innovatrices les plus performantes en transport*

Le Plan de transport est donc innovateur à bien des égards. Il propose notamment la création de *quartiers verts* à l'intérieur desquels s'appliqueront un ensemble de mesures visant à apaiser la circulation et à redonner aux résidants la qualité de vie qui leur revient.

Par ailleurs, en plaçant le piéton au cœur des priorités, Montréal veut favoriser la pratique sécuritaire de la marche et souhaite apporter sa contribution à un problème de santé publique de plus en plus préoccupant, la sédentarité et l'obésité.

CONSULTATION PUBLIQUE

La démarche menant à l'adoption du Plan de transport a été l'occasion de tenir un exercice démocratique sans précédent au cours duquel de nombreux intervenants ont eu l'occasion de s'exprimer. Depuis le tout début du processus en 2004, les intervenants ont pu faire entendre leur voix en regard des propositions de l'Administration.

Le dépôt du Plan de transport a fait l'objet d'une couverture médiatique exceptionnelle. Jamais un projet n'a suscité autant d'intérêt au sein des commissions du conseil municipal. Plus de 100 mémoires ont été déposés par des citoyens et organismes et plus de 125 intervenants se sont fait entendre.

La Ville a également tenue un kiosque d'information lors de la journée, *En ville, sans ma voiture!* Un tel kiosque a aussi été tenu à Paris, en septembre 2007, lors du Congrès mondial de la route. Les retombées se manifestent déjà. Ainsi, Montréal a accueilli dernièrement des délégations venant de Chine, d'Islande et d'Allemagne, intéressées par la façon dont Montréal a piloté ce dossier complexe.

DES CHANGEMENTS DÉJÀ APPARENTS

Le Plan de transport entraîne des changements majeurs dans les opérations courantes de la Ville de Montréal. La culture de la fluidité automobile qui régnait depuis trop longtemps, au détriment de la qualité de vie dans les quartiers centraux, est remplacée graduellement par l'intégration d'une Vision du transport cherchant à réduire la dépendance à l'auto.

Ceux qui, il n'y a pas si longtemps, recherchaient l'équilibre entre l'auto, le transport en commun et les modes actifs accordent dorénavant la priorité à la marche, à la sécurité routière, au vélo et au transport en commun. Par l'adoption du Plan de transport, on assiste au mariage tant attendu entre le transport et l'urbanisme.

Certaines actions ont déjà été entreprises en 2007. Dès 2008, les chantiers seront mis en œuvre, en plus de la création d'une unité administrative responsable et de la réalisation immédiate des projets sous responsabilité municipale directe.

CONCLUSION

Montréal est une ville agréable à vivre. *A walkable city*, comme disent les touristes. Elle doit continuer à l'être, à l'être davantage.

Pour y parvenir, le Plan de transport propose un nouveau partage de la rue favorable aux transports collectifs et aux modes actifs, ce qui implique une redéfinition de la place des modes de transport motorisés.

Désormais, les choix en matière de transport refléteront les préoccupations par rapport à l'environnement, la santé, la sécurité et l'ambiance des quartiers.

Par son Plan de transport, Montréal propose un projet ambitieux, stimulant et qui se veut rassembleur : celui de réinventer notre avenir, en misant encore plus sur le développement durable et la qualité de vie! Nous espérons que tous les citoyens vont s'y reconnaître!

